

Les échos du Conseil de Faculté

Mardi 10 mars a eu lieu un nouveau Conseil de Faculté.

En formation restreinte, la candidature de notre collègue Laurent Grosclaude a été retenue pour devenir co-directeur du M2 DJCE aux côtés du Pr Julien Théron.

En formation plénière, plusieurs points d'information ont permis d'évoquer d'abord la continuité pédagogique (cours, examens et stages) en lien avec l'épidémie de Coronavirus. Par ailleurs, nous nous sommes réjouis de la très bonne performance de trois étudiantes du M2 droit pénal et sciences criminelles qui viennent de gagner la concours Lombois en droit pénal international. Nous avons évoqué également le bilan de la campagne de qualification au CNU : une collègue qualifiée aux fonctions de professeur des Universités en droit public (article 46-1), aux fonctions de maitres de conférences : 5 qualifiés en droit privé, 5 qualifiés en droit public et trois en histoire du droit.

Parmi les questions à l'ordre du jour :

Un point a été fait sur la procédure d'accréditation (2021-2025). La version 1 a été envoyée à l'établissement le 28 février, comme prévu. Les visites des experts HCERES ont eu lieu durant les deux semaines précédentes. La réunion du 5 mars portant sur le champ Droit a été très positive : toutes nos formations de Licence et Masters sont pertinentes et n'entraînent pas de demandes de modifications structurelles. L'attention à la construction de nos Licences, de même que l'ensemble des mentions de Masters reçoivent également des avis très positifs. Des points d'attention sont soulignés concernant la place de la Science politique, les Conseils de perfectionnement, l'évaluation de nos formations, les compétences linguistiques, l'ouverture internationale, l'utilisation du numérique et le suivi de nos diplômés. Sur tous ces points, une démarche très active a déjà été engagée par la Faculté. Un Comité de pilotage sera réuni au niveau de notre Université le 19 mars.

Un point a été fait également sur le chantier Master. Les capacités d'accueil sont maintenant bien définies, y compris au niveau M1. La procédure d'admission et de progression en Master de même que les modalités de contrôle des connaissances ont déjà été votées et seront soumises à la CFVU du 17 mars. Les volumes horaire en Master 1 restent fixés pour l'instant à 33h (Cours à TD) ou 30h (cours sans TD). Une nouvelle réunion est prévue le 18 mars avec les responsables de mentions de Masters, représentant ESL et FOAD ainsi que la DES de manière à évoquer certains points qu'il faut encore préciser : calendrier, traitement des vœux des étudiants (en format classique ou dématérialisé), hiérarchisation des vœux, impact de la réforme sur la mobilité internationale qu'il faut continuer à promouvoir.

M. L. Granel, Président du Tribunal de commerce de Toulouse a été élu au CF.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique